

Déclaration préalable : les réponses apportées par la Direction



Téléconduite :

La Direction reconnaît la nécessité d'un bilan à 6 mois et partage l'idée qu'un bilan doit être réalisé après la mise en œuvre de la phase 3, afin d'évaluer le fonctionnement en « régime de croisière ». Elle indique que ce bilan devra être réalisé de manière objective et partagée, avec les informations disponibles sur la charge de travail.

Vacations support d'exploitation :

La Direction admet notamment que :

- les vacations support permettent d'absorber des situations ponctuelles ou difficiles ;
- leur utilisation importante sur une longue période pourrait révéler une tension dans le dimensionnement des effectifs ;
- ce dispositif ne doit pas devenir un mode de fonctionnement permanent ;
- le dimensionnement doit normalement intégrer les absences prévisibles, notamment les arrêts maladie.

La Direction rappelle que les renforts ont été prévus pour une durée limitée, mais confirme qu'elle s'est donnée la possibilité de prolonger les renforts si le bilan à 6 mois démontre que cela est nécessaire.

Non-remplacement des opérateurs durant la période estivale :

La Direction indique que cela n'est pas choquant si on constate une baisse de trafic. Elle reconnaît cependant clairement que la baisse éventuelle du trafic ne doit pas conduire à faire des agents une simple « variable d'ajustement » lorsque la charge de travail est importante.

Préfiguration du Secrétariat général :

La Direction indique qu'une première réflexion est menée avec l'encadrement concerné mais précise que cela n'exclut pas la consultation des personnels et les échanges avec les représentants du personnel.

Elle souhaite être en mesure de présenter des éléments structurés après les élections professionnelles mais se donnera le temps d'y travailler.

Elle indique qu'il pourra y avoir un ou plusieurs scénarios, mais insiste surtout sur la nécessité d'examiner collectivement les conséquences de l'organisation proposée. La direction indique que chaque personnel doit trouver sa place dans la future organisation.

I. Bilan des exercices de prime



La Direction a présenté le bilan 2026 de l'exercice sur le CIA/CA ainsi que celui de la revalorisation pour les agents en contrat à durée indéterminée (CDI) de droit public.

Pour le CIA/CA, une enveloppe complémentaire de 15 % a été mise en place pour les agents ayant dû s'engager pour pallier une vacance structurelle sur des postes exposés ou sensibles, notamment dans le cadre de la poursuite de la mise en place des différentes réorganisations conduites par l'établissement. Elle permet également de rémunérer les intérimaires non indemnisés et de tenir compte de l'engagement des agents particulièrement mobilisés dans le projet de modernisation.

La CFDT-VNF souhaite que davantage de données anonymisées soient communiquées afin de permettre aux représentants du personnel de mieux apprécier la répartition des primes. Elle demande également une harmonisation des documents de présentation du bilan afin de faciliter l'analyse comparative des données.

II. Jour de fermeture 2027

La DT sera fermée le vendredi 7 mai 2027.

Cette fermeture concerne les personnels de bureau, d'entretien et de maintenance.

Les personnels devront poser un RTT, congé annuel, récupération ou jour de CET pour couvrir cette journée.

En revanche, la DT ne sera pas fermée le vendredi 12 novembre 2027, cette date ne correspondant pas à une journée de congé scolaire.



III. Prépositionnement phase 3 de la téléconduite



A ce stade, le bilan du prépositionnement est le suivant :

- 1 agent souhaite rejoindre le PCC
- 2 agents souhaitent intégrer le CMIS de Waziers
- 3 agents souhaitent intégrer le CMI de St Omer
- 1 agent souhaite se positionner sur des fonctions territoriales
- 1 agent part à la retraite

3 réponses sont encore en attente à ce jour :

- 1 agent qui devrait rejoindre le CMI de St Omer
- 1 agent qui devrait rejoindre un poste de territorial
- 1 agent qui souhaite faire une immersion au PCC avant de se positionner.

III. Prépositionnement phase 3 de la téléconduite

Un renfort ponctuel pour accompagner la mise en oeuvre de la phase 3 sera assuré par 4 opérateurs en CDD pour une durée de 6 mois. Les recrutements sont en cours.

L'agent rejoignant le PCC bénéficiera durant quelques jours d'un accompagnement de proximité assuré par un opérateur et un chef de salle afin de faciliter sa prise de fonction et son intégration.

La CFDT-VNF indique que cet accompagnement doit être clairement cadré, et que l(es) opérateur(s) concerné(s) soi(en)t rétribué(s) compte tenu de la charge et des responsabilités supplémentaires assumées durant cette période.

La Direction indique que le dispositif de compagnonnage sera mobilisé.

IV. PCC : suivi et mise en oeuvre



Dimensionnement et effectifs :

Au 3 septembre 2026 :

5 chefs de salle, 28 opérateurs dont 23 titulaires présents, 1 opérateur titulaire en phase de reprise et 4 opérateurs en CDD.

Pour la phase 3, le dimensionnement nominal est porté à 7 opérateurs et 1 chef de salle par vacation, soit 28 opérateurs et 5 chefs de salle. La Direction prévoit un renforcement transitoire de 4 opérateurs en CDD pendant six mois, portant temporairement l'effectif à 32 opérateurs.

Utilisation des vacations support d'exploitation :

52 % des vacations support d'exploitation sont effectivement utilisées : 28,6 % pour des remplacements à l'exploitation, 14,4 % pour un renfort en salle ou réalisation d'activités annexes, 5,5 % pour de la formation ou participation à des groupes de travail et 3,5 % pour des visites d'écluses.

Fiabilisation des saisies dans le cahier de l'éclusier :

La Direction indique qu'un objectif de fiabilisation des saisies a été fixé aux opérateurs et qu'un rappel collectif des consignes a été réalisé le 12 juin 2026. Une amélioration globale est constatée, même si certains agents nécessitent encore un accompagnement.

Audio :

- Nette amélioration des conditions de travail par la diminution forte des interférences suite à la nouvelle cartographie des canaux VHF aux écluses mise en oeuvre depuis fin juillet.
- Information des usagers par la mise en place de la nouvelle signalisation fluviale + diffusion 3 avis à batellerie.
- Septembre : mise à jour des cartes de navigation ECDIS (DIEE)

IV. PCC : suivi et mise en oeuvre



Problèmes résolus :

- Affectation des flux audio des écluses de Grand-Carré et Quesnoy
- Blocages audio (désaffectation/réaffectation des ouvrages) et anomalies logicielles
- Anomalies de la visiophonie

En cours de résolution :

- Volume sonore de l'écluse de Don : à confirmer pour les deux sens de communication (opérateurs <-> usagers)
- Commande en cours des casques pour les opérateurs (retard suite à un problème de commande)

Non résolu :

- Système de communication entre les deux salles

Calendrier de la bascule des écluses de la phase 3 :

- Ecluse de Watten : semaine 39
- Ecluse de Flandres : semaine 40
- Ecluse de Cuinchy : semaine 41
- Ecluse de Fontinettes : semaine 42

Une période de conduite double (1 à 2 semaines) sera observée sur chaque écluse pour éviter un impact sur la navigation en cas de problème. Une présence d'un éclusier sur site est nécessaire pour la reprise des manoeuvres en local en cas de besoin.

La CFDT-VNF reste vigilante sur les conséquences concrètes des évolutions techniques et organisationnelles présentées par la direction, notamment en matière de missions, d'effectifs, de responsabilités, de charge de travail et de conditions de travail. Elle demande des précisions sur la mise en place cet été, d'un opérateur référent en l'absence d'un chef de salle en termes de missions, responsabilités, reconnaissance et quelles dispositions la direction prévoit-elle en cas de renouvellement d'une telle situation.

La direction indique avoir été informée de cette situation et qu'un interlocuteur de l'encadrement était joignable en cas de difficulté éventuelle. Elle indique qu'il n'y a eu aucun incident mais reconnaît toutefois que cette organisation, mise en place dans l'urgence, doit être davantage cadrée si la situation devait se reproduire. Cette situation devra être intégrée au RETEX. La direction précise également que cela peut constituer le début d'une réflexion plus globale sur l'évolution des parcours professionnels des opérateurs.

V. Suivi du transfert du PCC de Berlaimont vers celui de Crévecoeur

Point technique :

La mise en service de la fibre optique reliant Crévecoeur à la Sambre, associée à l'installation du routeur Adista, doit permettre de réduire les décalages de connexion et les phénomènes de « lag ».

Point RH :

Concernant les horaires du week-end, la modification mise en œuvre depuis le 15 juillet 2026 a entraîné quatre prolongations d'horaires au cours des journées des 18, 19, 25 juillet et 1er août.

Des difficultés persistent sur la détection de certains bateaux. Des solutions techniques, telles que le déplacement ou le remplacement des sondes, doivent être étudiées.

VI. Acte 2 - Préfiguration du futur secrétariat général (SG) de la DT

La direction a présenté l'état d'avancement de la mission visant à concevoir l'organisation cible du futur SG à l'horizon du 1er trimestre 2027.

Cette démarche consiste à analyser l'organisation existante, identifier les évolutions nécessaires, définir les principes d'organisation et de gouvernance du futur SG ainsi qu'à évaluer les impacts organisationnels, fonctionnels et humains.

Une attention particulière sera portée à la définition des interfaces entre le SG et l'ensemble des services de la DT en particulier avec les service territoriaux (ST).

La direction souhaite que ce travail soit mené dans une logique de construction collective et d'animation commune entre le SG et les ST.

Prochain CSAL : 18 décembre 2026

